



**Costel Subran**  
Président du Comité national  
2015, Année de la lumière en France  
[costel.subran@sfoptique.org](mailto:costel.subran@sfoptique.org)

**Ivan Testart**  
Trésorier et responsable sponsoring  
du Comité national  
2015, Année de la lumière en France  
[ivan.testart@afoptique.org](mailto:ivan.testart@afoptique.org)

[www.lumiere2015.fr](http://www.lumiere2015.fr)

Nos partenaires : Académie des Sciences, AFOP, Alpha - Route des Lasers, Association Française de l'Eclairage, CEA, Club Lasers et procédés, Cluster Lumière, CNAM, CNRS, École Polytechnique, EDP Sciences, Elopsys, ENSSAT, Fédération des Sociétés Savantes, Institut d'Optique Graduate School, ONERA, Opticsvalley, Optitec, Photonics Bretagne, Pôle Optique Rhône-Alpes, Rhenaphotonics, Société Chimique de France, Société Française d'Astronomie et d'Astrophysique, Société Française d'Optique, Société Française de Physique.



# 2015 ANNÉE DE LA LUMIÈRE EN FRANCE



- Vos activités concernent la lumière
- Vous souhaitez associer votre nom à l'ensemble des manifestations organisées en France
- Vous savez que votre image de demain est étroitement liée à vos actions citoyennes

# 2015 Année des manifestations autour de la lumière

L'ONU a proclamé « 2015, Année internationale de la lumière et des techniques utilisant la lumière » et l'UNESCO a été mandatée pour mettre en œuvre les événements organisés, un peu partout dans le monde autour de la lumière.

En France, le CNOP (Comité National d'Optique et de Photonique) assure la coordination et l'animation de l'Année internationale de la lumière au niveau national. Le CNOP a nommé un Bureau exécutif qui labellise les manifestations, met en place et gère les outils de communication, veille à une bonne répartition des événements en termes géographiques et de publics visés, assure une bonne visibilité de l'Année auprès des différents publics ciblés et des médias.

Ce Bureau exécutif s'appuie sur le Comité national qui lui apporte son expertise technique ou opérationnelle. Ce comité rassemble les principales structures qui travaillent dans le domaine de la lumière : sociétés savantes, associations et clubs, grands organismes, centres de culture scientifique, musées, maisons d'édition, institutionnels, industriels.

*Claude Cohen-Tannoudji et Serge Haroche, prix Nobel de physique, sont les parrains de « 2015, Année de la lumière en France ».*

## Des événements pour des publics variés

« 2015, Année de la lumière en France » mettra en valeur les capacités de la lumière à apporter des solutions aux grands défis contemporains que sont l'énergie, l'éducation, la communication, l'agriculture, l'industrie et la santé tout en s'intégrant dans une démarche de développement durable.

**Le grand public** : comment créer la lumière, la capturer, la transporter, la modifier et l'utiliser ; son rôle important dans les réponses aux grands problèmes sociétaux.

**Les jeunes** découvriront le potentiel des techniques qui utilisent la lumière tant en termes de retombées industrielles que d'emplois.

**Les milieux artistiques** utilisent la lumière : peintres, photographes, cinéastes, architectes, sculpteurs, restaurateurs du patrimoine...

**Les industriels** : photonique, éclairage, lasers, photovoltaïque, imagerie, fibre, smartphone, appareils photos, caméras, tablettes...

**Les chercheurs, ingénieurs et techniciens** repoussent en permanence les limites de notre compréhension de la lumière et œuvrent au développement des applications de la lumière.

**Les intellectuels** réfléchissent à la signification symbolique de la lumière, à son rôle dans le développement de l'humanité, à l'origine de la vie et de l'univers et à son héritage culturel.

« 2015, Année de la lumière en France » couvre l'ensemble de ces sujets par l'organisation d'une multitude d'événements : spectacles, animations, rencontres avec et pour les jeunes, conférences, manifestations artistiques, expositions, opérations de vulgarisation scientifique, visites de sites scientifiques, techniques, industriels ou culturels. Ils mettent en avant les différents domaines concernés par la lumière et ses applications : science, industrie, vie quotidienne, nature, culture, histoire...

Ce large spectre assure une mobilisation massive des acteurs : associations, scientifiques, collectivités, institutions, acteurs de culture scientifique, technique et artistique... De nombreux acteurs de terrain sont déjà mobilisés et sollicitent le Bureau exécutif pour obtenir le label et communiquer sur leur programme.

## Soutenez 2015 ANNÉE DE LA LUMIÈRE EN FRANCE

### PARRAIN Pour 1000 euros, vous avez :

- ▶ Votre logo sur la section « Partenaires » du site Internet national
- ▶ Un lien depuis le site Internet national sur votre propre site Internet
- ▶ Votre participation au comité national de « 2015, Année de la lumière en France »
- ▶ Le droit d'utiliser le logo de « 2015, Année de la lumière en France » sur vos documents et site Internet

### SPONSOR Pour 5000 euros, vous avez :

- ▶ Votre logo sur la section « Partenaires » du site Internet national
- ▶ Un lien depuis le site Internet national sur votre propre site Internet
- ▶ Une interview de votre dirigeant sur le site Internet national
- ▶ Le droit d'utiliser le logo de « 2015, Année de la lumière en France » sur vos documents et site Internet
- ▶ Votre kakemono lors de la manifestation d'ouverture et de clôture
- ▶ La mention de votre soutien dans tous les communiqués de presse
- ▶ Des goodies « 2015, Année de la lumière en France » afin de valoriser votre participation auprès de vos collaborateurs et de vos clients.

### SPONSOR NATIONAL

**Pour 30 000 euros**, le Bureau exécutif peut vous proposer une large palette d'actions de communication via les événements et les outils nationaux. N'hésitez pas à nous solliciter pour nous faire part de vos besoins !

